



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao



COMMUNIQUE D'IDENTIFICATION DES USINES DE CONDITIONNEMENT CAMPAGNE 2018-2019

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer la profession d'exploitant d'usine de conditionnement de café et/ou de cacao au cours de la **campagne 2018-2019**, à se faire identifier auprès du Conseil du Café-Cacao.

Les dossiers sont reçus du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h, du 09 mai au 08 juin 2018 délai de rigueur.

La liste des pièces à fournir est disponible à l'immeuble CAISTAB au **20^{ème} étage porte 20.23 (Service Juridique, Régulation et Organisations Internationales)** et sur le site www.conseilcafecacao.ci.

Seuls les dossiers **reliés** et comportant toutes les pièces requises seront reçus et traités.

Les frais de dossier fixés à Cent Mille (100 100) francs CFA, sont payables en une seule fois, sur le compte ouvert à cet effet dans les livres d'Ecobank.

Pour toute information complémentaire, contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

Tél. : (225) 20 25 69 64/20 20 27 95


Le Directeur
La Direction Générale



Organisme créé par Ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011

Immeuble Caistab 23^{ème} étage- Tél : 20 25 69 69 / 20 25 69 70
17 BP 797 ABIDJAN 17